

Introduction :

Les ménages disposent d'un revenu disponible qu'ils consacrent en grande partie à des dépenses de consommation. Néanmoins, une partie de ce revenu n'est pas dépensée immédiatement par les ménages qui préfèrent l'épargner en vue d'une utilisation future.

1/ la notion d'épargne :

✚ Définition :

L'épargne correspond à la partie du revenu disponible des ménages qui n'est pas consacrée à une consommation immédiate.

L'épargne est donc, en sciences économiques, considérée comme une consommation différée dans le temps.

Chaque année, les ménages épargnent une partie de leur revenu disponible. Cet effort d'épargne se traduit donc par des flux monétaires qui vont alimenter le patrimoine des ménages. Le patrimoine est donc constitué de l'ensemble des flux antérieurs d'épargne réalisés par les ménages.

✚ les motifs de l'épargne :

Les ménages pour trois raisons principales :

- disposer de liquidités : afin de permettre une dépense de consommation plus importante dans un futur proche.
- disposer d'une réserve : cette réserve constitue une marge de sécurité afin de faire face aux aléas de la vie (accident, maladie...).
- constituer un patrimoine : ce patrimoine peut prendre des formes de placements différents et sert soit à procurer un complément de revenu, soit à être transmis sous la forme d'un héritage aux descendants de l'épargnant.

2/ les différentes formes de l'épargne :

La part du revenu épargnée est alors placée dans différents actifs qui constituent le patrimoine de l'épargnant. Ces actifs sont regroupés en deux catégories :

- ✚ actifs financiers : comprend l'ensemble des placements financiers des ménages (assurance vie, valeurs mobilières de placement, livrets d'épargne...).
- ✚ actifs non financiers : ensemble des autres actifs constituant le patrimoine des ménages. Le logement (actif immobilier) représente le principal actif non financier des ménages.

L'épargne globale des ménages français représente en 1997 16,3 % de leur revenu disponible. Ce taux d'épargne est globalement stable et varie en fonction de la situation économique globale. Ainsi, en période de ralentissement économique, les incertitudes concernant les revenus futurs (risque de chômage...) incitent les ménages à augmenter leur épargne (épargne de précaution).

Le développement important des services financiers, engendré par la libéralisation des marchés financiers au cours des années 80 a eu comme conséquence l'augmentation importante de l'épargne financière. Aussi, à la fin des années 90, les ménages disposent d'un patrimoine constitué à plus de 50 % par des actifs financiers.

L'effort d'épargne de la part d'un ménage dépend du niveau son revenu disponible. Un revenu disponible faible ne permet pas de consacrer une part importante du revenu à la constitution d'une épargne.

Le montant et la forme du patrimoine d'un ménage varie en fonction de sa CSP. Ceci est lié au fait que les CSP ne font que révéler les inégalités de la répartition primaire des revenus. Les artisans ou les agriculteurs détiennent une part importante de leur épargne sous la forme d'actifs immobilisés en partie parce que ce patrimoine constitue leur outil de travail.

Illustration : Théorie du cycle de vie de Modigliani

Le comportement d'épargne d'un agent économique est une fonction variable dans le temps. Ceci s'explique par le fait que l'agent économique fait varier le montant de son épargne dans le but de maintenir, tout au long de la vie, un certain niveau de consommation et donc de revenu.

En conséquence, on peut identifier trois périodes :

dans sa jeunesse : l'agent économique consomme même en l'absence de revenu, son épargne est donc négative.

dans sa vie active : l'agent économique va progressivement accroître son effort d'épargne au fur et à mesure que son revenu augmente pour anticiper la baisse de revenu liée au passage à la retraite.

en période de retraite : l'agent économique va puiser dans son épargne pour maintenir sa consommation au niveau antérieur.

Soit le graphique suivant :

